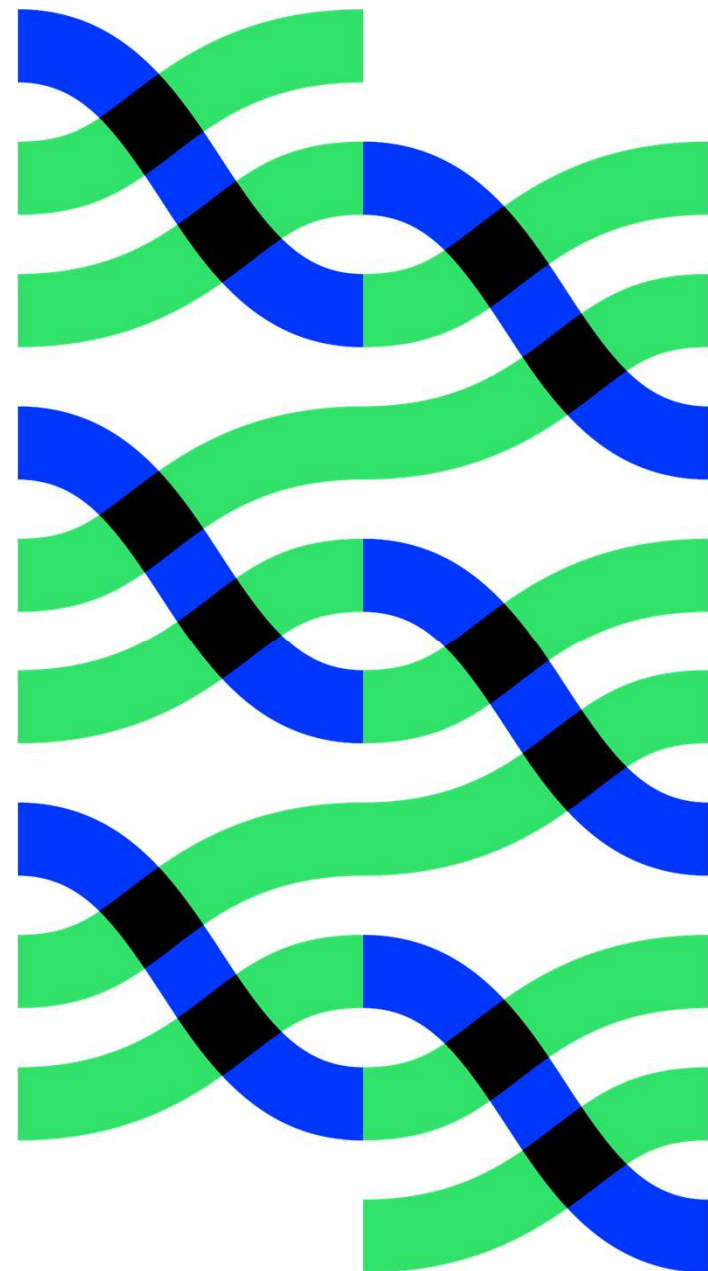


GUMP 2026

Guichet Unique Maritime et portuaire

Vendredi 05 juin 2026



Contexte:

Mise en application du règlement UE 2019/1239

Le règlement (UE) 2019/1239 établit un système de guichet unique maritime européen (European Maritime Single Window Environment – EMSWe) destiné à harmoniser les formalités déclaratives des navires entrant, sortant ou faisant escale dans les ports de l'UE.

Le règlement repose sur la dématérialisation complète des déclarations, l'interopérabilité des systèmes existants et le partage sécurisé des données entre autorités compétentes, tout en maintenant les guichets nationaux comme points d'entrée uniques

Il abroge la directive 2010/65/UE et renforce l'efficacité, la compétitivité et la fluidité du transport maritime européen, en facilitant les échanges d'informations entre États membres et acteurs portuaires

Déploiement du GUMP

- Mise en production le 31 mars au niveau national
- Phase de montée en puissance progressive. Déploiement port par port.

Port du Havre : 31 mars 2026

Port de Rouen : 23 juin 2026

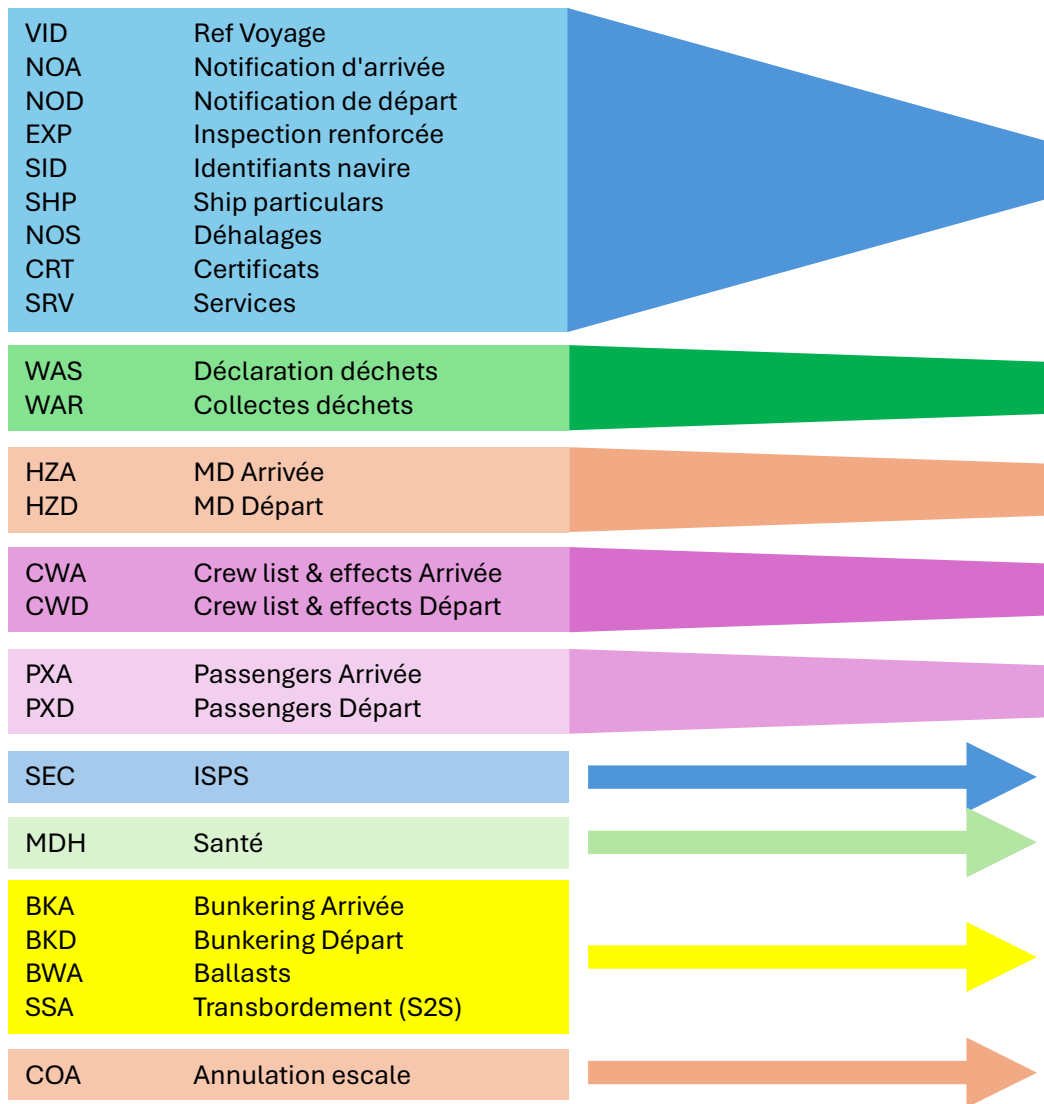
Fin du Déploiement estimé au 27 septembre 2027 au niveau national

VID	Ref Voyage
NOA	Notification d'arrivée
NOD	Notification de départ
EXP	Inspection renforcée
SID	Identifiants navire
SHP	Ship particulars
NOS	Déhalages
CRT	Certificats
SRV	Services
WAS	Déclaration déchets
WAR	Collectes déchets
HZA	MD Arrivée
HZD	MD Départ
CWA	Crew list & effects Arrivée
CWD	Crew list & effects Départ
PXA	Passengers Arrivée
PXD	Passengers Départ
SEC	ISPS
MDH	Santé
BKA	Bunkering Arrivée
BKD	Bunkering Départ
BWA	Ballasts
SSA	Transbordement (S2S)
COA	Annulation escale

LE GUMP

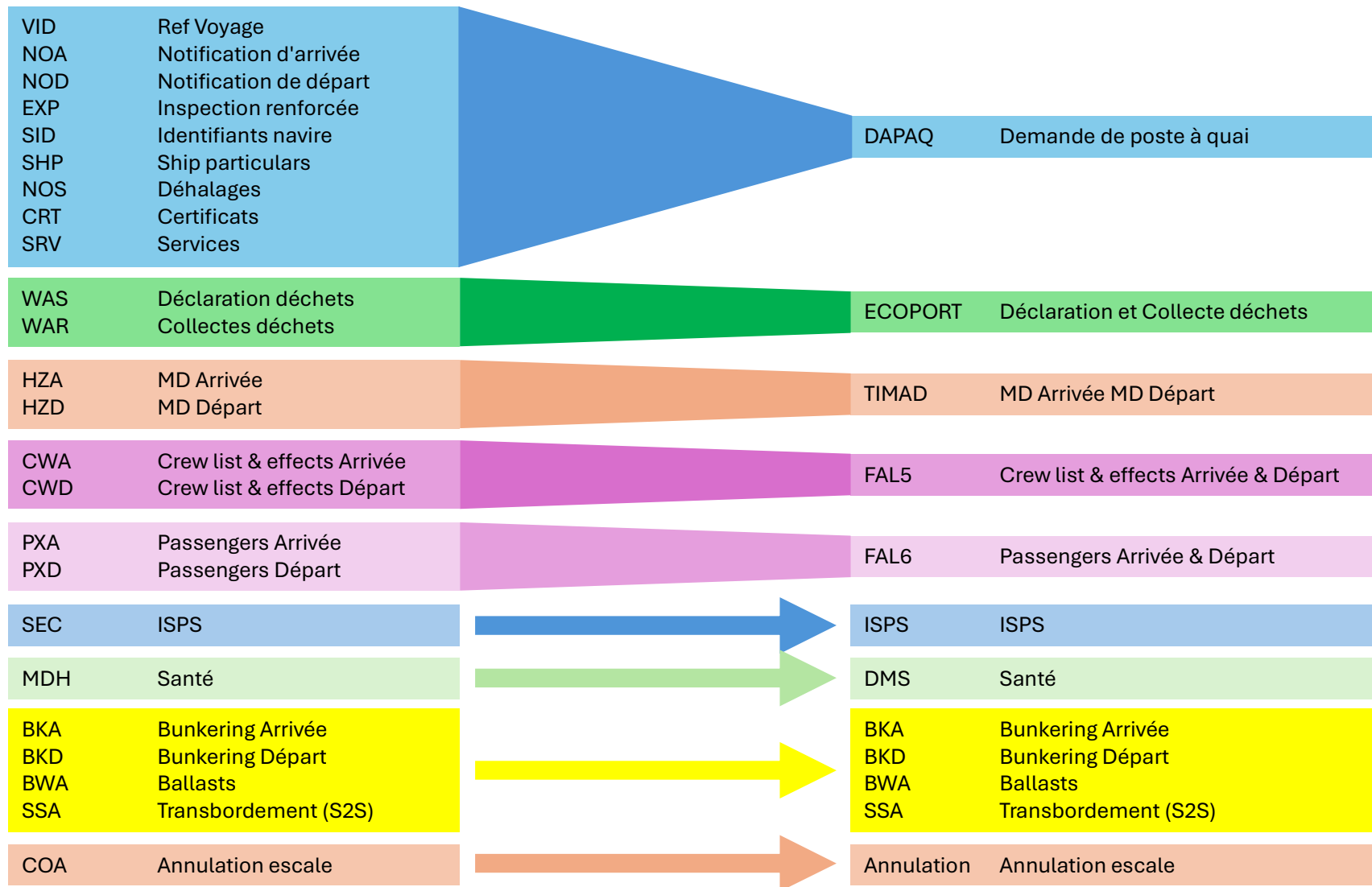
≥24

Déclarations



HAROPA PORT

**Simplifie les
formalités
déclaratives**



24

12

DrakHAR

12 Déclarations

DAPAQ Demande de poste à quai

ECOPORT Déclaration et Collecte déchets

TIMAD MD Arrivée MD Départ

FAL5 Crew list & effects Arrivée & Départ

FAL6 Passengers Arrivée & Départ

ISPS ISPS

DMS Santé

BKA Bunkering Arrivée
BKD Bunkering Départ
BWA Ballasts
SSA Transbordement (S2S)

Annulation Annulation escale

DrakHAR

Demande de poste à quai

VID
NOA
NOD
EXP
SID
SHP
NOS
CRT
SRV

MD Arrivée MD Départ

HZA
HZD

Déclaration et Collecte déchets

Ecoport

WAS
WAR

Crew list & effects Arrivée & Départ

CWA
CWD

Passengers Arrivée & Départ

PXA
PXD

ISPS

SEC

Santé

MDH

Bunkering Arrivée
Bunkering Départ
Ballasts
Transbordement (S2S)

BKA
BKD
BWA
SSA

Annulation escale

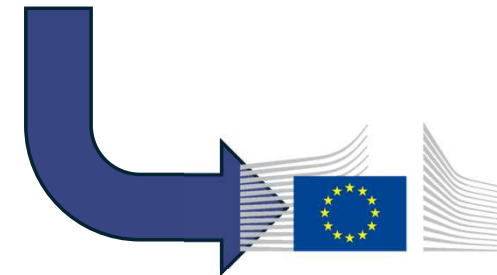
COA



GUMP



DIRECTION
GÉNÉRALE
DES AFFAIRES
MARITIMES,
DE LA PÊCHE ET
DE L'AQUACULTURE



Evolution fichier Excel

Dès la mise en production (le 23 juin 2026):

Remplacement du fichier Excel spécifique DrakHAR par le fichier Excel UE fourni par l'EMSA (Pilote du Guichet Unique Maritime et portuaire Européen)



Les deux formats ne peuvent pas cohabiter!

Crew (CWA/CWD) & Passenger (PXA)

European Maritime Single Window environment		Ship name: My ship IMO number: 9330795		ETA: 05/03/2025 06:01:00 ETD: 05/03/2025 10:59:00		France specific requests				
Crew list and crew's effects										
Context		DE-003-01								
Context		Remarks								
Arrival										
		DE-002-11								
		Subtype Code								
		SUB-01 / Border checks on persons								
		SUB-02 / Information on persons on board passenger ship								
DE-001-02	DE-035-02	DE-035-03	DE-035-14	DE-035-04	DE-035-05	DE-035-06	DE-035-07	DE-035-08	DE-035-09	DE
	Family name	Given name	Rank or rating	Nationality	Date of birth (dd/mm/yyyy)	Place of birth	Country of birth	Gender	Port of embarkation (5-character LOCODE)	[UTC] Err date and (dd/mm/ hh:mm:s
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										
12										
13										
14										
15										
16										
17										
18										
19										
20										

- **L'essentiel** : Les informations de base (Nom, Prénom, Nationalité) sont conservées.
- **La nuance** : Apparition du "Message Subtype".
 - *SUB-01* pour les contrôles frontières (plus détaillé : lieu de naissance, date d'expiration doc).
 - *SUB-02* pour le simple manifeste des personnes à bord.

A retenir :

- **Interopérabilité** : Un fichier généré pour HAROPAPORT sera demain identique à celui utilisé à Rotterdam ou Anvers.
- **Moins de saisie manuelle** : L'harmonisation européenne devrait à terme favoriser la réutilisation des données d'un port à l'autre.
- **DrakHAR aux commandes** : L'interface DrakHAR masque la complexité technique pour ne présenter que les champs obligatoires selon le contexte (Subtype).

Cette transition vers les formats CWA, PXA, MDH et SEC fait partie d'une mise à jour

Pour vous, utilisateurs, c'est la garantie que DrakHAR reste un point d'entrée unique, conforme aux exigences du règlement UE 1239/2019

En Résumé :

Ce qui va changer :

2 Déclarations (Entrée/Sortie) sur des fichiers spécifiques.

Pas de compatibilité avec les anciens fichiers

Dates à retenir :

5 juin : Présentation des modalités d'évolution du GUMPR (en présentiel à Rouen)

23 juin : Connexion de DrakHAR au GUMP